



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

Personnes présentes : 19

- Maxime Jacquot
- Anne Strauss
- Laetitia Martin
- Carole Vignon
- Emilie McDonald
- Anne Laure Couteaudier
- Daniel Cakpo-Tozo
- Tiphaine Couronne
- Fabienne Milliere
- Delphine Boutaud
- Tiffany Demmerle
- ...

Ordre du jour :

- Restitution avis parents suite questionnaire sur rythme scolaire
- Restitution échange avec périscolaire DCDL
- Restitution échange avec Municipalité du 12/10/2020
- Suivi des projets
- Questions conseil d'école élémentaire

Information diverses :

Nombre d'adhérents en hausse : 74 en 2019, 134 à date en 2020 (+81%)

⇒ Recettes de 2010€

COVID :

- 2 institutrices de l'école maternelle sont positives au COVID. Elles vont bien et sont en arrêt de travail jusqu'à vendredi 16/10.
- 2 ATSEM étaient considérées comme cas contact mais le test COVID est négatif.

Action : Demander à la directrice de faire un rappel aux parents si des enfants tombent malade du COVID prochainement, si cela semble pertinent.

Hors réunion : Il y a deux cellules qui gèrent la situation sanitaire exceptionnelle actuelle liée à la COVID et qui sont en contact avec l'école : la cellule COVID de l'éducation nationale de l'académie Nancy Metz et une cellule de l'ARS. Si un cas COVID est confirmé, l'ARS recense tous les cas contact et les prévient.

Si un enfant a des signes de Covid, les parents ne doivent pas l'amener à l'école. (Cf processus en Annexes)

Si un enfant est positif au COVID, l'ARS est informé pour recenser les cas contact avec notamment la directrice de l'école. La cellule COVID de l'éducation nationale est informé et peut décider d'une fermeture de classe en fonction du nombre de cas positif dans une classe.

⇒ Tous les processus sont consultables sur <https://www.education.gouv.fr/suspicion-ou-confirmation-de-cas-covid-19-ce-qu-il-faut-faire-305730>



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

Il est précisé que les parents sont relativement prudents vis-à-vis de la situation sanitaire. Compte tenu des vacances, et du comportement prudent des parents, un rappel n'est donc pas nécessaire.

Changement de rythme scolaire :

- Restitution du questionnaire :

Questionnaire réalisé sous Google Form diffusé depuis fin Aout.

Distribution aux adhérents 2019/2020 + parents d'élèves délégués année 2019/2020 + page FaceBook + Affichage sur les panneaux des écoles.

Il y a eu 121 participations au questionnaire entre le 29/08 et le 16/09/2020.

D'une manière générale, 65% des parents ayant répondu sont pour le changement de rythme scolaire.

Les personnes étant pour un rythme de 4j par semaine, sont pour l'essentiel (90%) dans le cas où au moins un des deux parents ne travaille pas le mercredi.

Les personnes étant contre, sont principalement (88%) des parents actifs.

Sur les parents qui ont une activité professionnelle, 82% ont une attente particulière pour occuper les enfants. Cette proportion est encore plus forte chez les parents qui ne sont pas pour le changement de rythme scolaire (94%) contre seulement (71%) pour ceux qui sont pour.

Chez les parents qui ne travaillent pas, 81% sont pour un changement au plus vite. En revanche, 59% des personnes qui travaillent le mercredi pensent qu'il est préférable d'attendre la rentrée 2021.

Les remarques libres mettent en évidence un bouleversement dans l'organisation des familles avec un besoin de réponses urgentes afin de préparer l'organisation des familles avant les vacances de Noël au plus tard, soit un peu plus de 1 mois et demi.

Pour conclure, les parents consultés sont globalement pour un changement de rythme au plus vite, à condition que des propositions concrètes en terme d'occupation soient mise en place par la municipalité pour accueillir les enfants avec une communication au plus vite.

Pour résumer,

- Accompagnement des parents dans le changement d'organisation en les renseignant au plus vite sur les choix qu'ils auront avec la garantie d'un accueil dans un organisme de garde.
- Le temps d'occupation du mercredi est une réelle opportunité de faire découvrir aux enfants des notions sur l'écologie et la citoyenneté l'a précisé la municipalité mais également les associations sportives et culturelles de la ville dont la ville de Metz est riche. Sur ce dernier point, comment la municipalité envisage d'aider les associations de périscolaire à mettre en place un accueil de qualité correspondant à la vision évoquée par la ville sur l'apprentissage de l'écologie et la citoyenneté et éventuellement sur la découverte d'associations sportives et culturelles ?

- Retour de la municipalité (lors du conseil d'école de maternelle du 13/10/2020) :

Même si la ville va mettre en place de nouveau rythme scolaire à partir du 4 janvier 2021, un vote aura lieu dans tous les conseils d'école, c'est réglementaire.

Éléments de planning :

- La communication officielle de la municipalité se fera certainement après le dernier conseil d'école soit après le 10/11/2020.



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

- Mise en application à la rentrée le 4/01/2021

Les nouveaux horaires indiqués par la municipalité sont de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.
Le temps du mercredi sera un temps dédiés à l'écologie et à la citoyenneté.

M WORMS a proposé, au cours du conseil d'école maternelle, que Mme AUDOUY de la mairie, vienne présenter les modalités du plan mercredi qui sera mis en place à partir de janvier 2021, ce à quoi l'APE a répondu de manière positive.

Actions :

M Worms a proposé que la personne en charge vienne parler de ce qui est prévu. Relancer si pas de réponse semaine prochaine.

Questions abordées en réunion APE :

- **L'accueil de 7h30 à 9h puis de 9h à 12h sera-t-il au même endroit ? Quelle sera la capacité d'accueil ?**
- **Pour les PS et MS, actuellement, il y a école les matins et sieste/temps calme l'après-midi. Est-il prévu un temps de scolarité l'après-midi après la sieste avec le changement de rythme scolaire ? Comment se dérouleront les après-midi avec les siestes ?**
- **Quel sera le contenu concret sur les thématiques envisagées par la ville?**

Restitution échange avec DCDL :

Quelques aléas rencontrés avec notamment un enfant oublié dans la cour de l'école et un refus de prise en charge d'un enfant inscrit et prévu sur l'espace famille.

DCDL a reconnu une erreur de leur part dans les 2 cas.

D'une manière générale, il y a plusieurs sources de « grains de sable » dans le processus qui implique 4 parties prenantes : Les parents, l'école, la mairie et l'association périscolaire. Les grains de sables proviennent pour l'essentiel des interfaces entre les 4 parties prenantes.

Exemples de disfonctionnements :

- Parents qui cochent sur la feuille de l'école le périscolaire alors que l'enfant n'est pas prévu sur l'espace famille.
- « Mauvaise lecture » de l'association sur la synthèse de la mairie sur les accueils prévus.
- La mairie qui ne bloque pas les modifications sur l'espace famille et des modifications ont lieu après le jeudi minuit.

Suite à la rencontre, où le processus a été décrit, on constate tout de même des écarts entre le processus exposé et l'application sur le terrain.

Actions :

- **Faire remonter l'écart constaté entre le processus présenté et celui appliqué.**
- **La visibilité est coupée à partir du Jeudi minuit donc pas de vérification possible par les parents ! La seule solution est d'envoyer un e-mail à l'association en question. Comment l'accès au planning pourrait être consultable par les parents ?**
- **A la place de faire remplir les parents à la maternelle le planning (cantine + périscolaire), est-il envisageable d'afficher le planning de l'espace famille si cela est pertinent ?**

L'unique accès pour le périscolaire situé à Sainte Thérèse est contraignant notamment pour les parents ayant une fraterie aux 2 écoles.



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

Restitution échange avec Municipalité du 12/10/2020

- Périscolaire : Quelques aléas avec DCDL. Plus de difficultés rencontrées avec DCDL que MJC. La municipalité ne comprend pas non plus le détour à faire pour l'accès au périscolaire rue Lançon. Elle prend le sujet et va faire le nécessaire pour accéder rue du XXème corps + pouvoir se mettre à l'abri sous les préaux existants.
- Parking à vélo rue du XXème corps : A voir comment améliorer la situation. arceaux supplémentaires sur le domaine de la ville ou création dans la cours. Le parking à vélo côté rue lançon sera finalisé (fermeture de l'abri) été prochain avec ajout de garage à trottinette + vélo. Echange à prévoir avec Directrice école Sainte Thérèse => Sujet mis à l'ordre du jour pour le conseil d'école du 09/11/2020.
- Visite virtuelle de l'école Jean Morette validée : On peut le diffuser. @Brice il faut juste qu'on rajoute un plan de l'école et préciser les classes des enseignants que les parents puissent faire le lien avec la classe de leurs enfants.
 - ⇒ Voir projet visite virtuelle dans le suivi des projets
- Nous avons abordé aussi l'accès rue Lançon qui n'était pas facile avec une largeur de trottoir très étroite et la dangerosité du carrefour de l'avenue du XXème corps et de la rue Charles Pêtre.
- Occupation des futurs locaux de la cantine Jean Morette pour accueil périscolaire : Pas de confirmation mais l'objectif est bien d'occuper au maximum les locaux.
- Aide aux devoirs : la municipalité demande un avis sur le développement de ce dispositif.

Retour des avis évoqués en réunion :

D'une manière générale, le principe est très bien et apprécié des parents. Le besoin de communication supplémentaire n'a pas été mis en évidence dans les échanges. Cependant, les personnes présentes s'intéressent certainement plus aux différents dispositifs existants, ce qui n'est peut-être pas représentatif de tous les parents. Il existe une confusion entre APC et aide aux devoirs chez certains parents.

Des interrogations ont été soulevées :

- Cela concerne-t-il tous les devoirs (écrits, oraux,...) ? Le nombre d'enfants permet-il l'explication des leçons ?
- Compatibilité avec les associations de périscolaire ?
- Comment se font les rotations ?
- Combien d'enfants par enseignant ?

Autres questions abordées :

Accessibilité : Y a-t-il des places PMR prévues dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des écoles à Jean Morette et Sainte Thérèse ?

Cantine : Beaucoup de remontées d'enfants qui n'apprécient pas forcément la pause méridienne. Certains enfants remontent des paroles vulgaires de la part du personnel. L'encadrement à la cantine ne permet pas, à priori, aux enfants de s'exprimer. Le silence est imposé avec des journées à thèmes (lundi : mime, jeudi : chuchotement, vendredi : c'est silence). En cas de non respect, certains enfants semblent isolés du groupe ou privés de jeux. L'activité foot semble être proscrite depuis quelques temps, y a-t-il des activités possible pour que certains enfants « se défoulent » ?

Gestion des soins => soit pas de soins réalisé, soit appel aux parents pour chaque petit « bobo » pour prévenir qu'un soin a été fait.

Comment tendre vers l'objectif que la pause méridienne doit permettre aux enfants de se retrouver, de se divertir et même de se défouler pour certains ?



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

Suivi des projets

- Gouter du cross de l'école élémentaire

Devis retenu avec JFK SAS pour la fourniture de pommes et de bananes pour 117,41€

- Projet visite virtuelle de l'école Jean Morette

La municipalité a donné son accord le 12/10/2020 pour diffusion. Reste ajouter les plans afin de permettre aux parents de pouvoir identifier la classe dans laquelle évolue leur enfant.

Hors réunion : la municipalité a sollicité après la rencontre du 12/10/2020 l'avis de la police nationale. Il en ressort que :

" Quelques précautions peuvent être prises pour limiter la récupération à des fins malveillantes (vol avec effraction, acte terrorisme, prise d'otage, etc.). Il ne faut pas que la vidéo soit publiée à des tiers non concernés (exit youtube et autre réseaux assimilés), elle ne doit pas être exhaustive (éviter de montrer les issues de secours, les biens de valeurs, les pièces pouvant servir pour un confinement, ...), elle ne doit pas être téléchargeable afin d'éviter la republication, elle doit avoir une accessibilité à durée limitée et enfin elle ne doit pas montrer les enfants (prudence avec le droit à l'image)."

⇒ Une vérification sera faite dans ce sens pour s'assurer du respect de ces précautions.

- Fourniture ordinateurs : Maxime JACQUOT

1 ordinateur restant à installer à la maternelle

Demande de mot de passe administrateur à l'école élémentaire

- Projet de vente de gourdes : Melissa STEUER et Daniel CAKPO-TOZO

Choix du modèle sur 2 échantillons disponibles sur initiatives (1 modèle en plastique et l'autre métallique). Il en ressort que les gourdes en questions ne sont pas pratiques, notamment au niveau du système d'ouverture et de fermeture. Des recherches vont se poursuivre pour essayer de trouver une gourde avec un système plus pratique. Les pistes identifiées : magasin avenue du XXème corps, bliida, decathlon pro.

- Bourse aux jouets Melissa STEUER

Une demande d'autorisation a été envoyée à la ville. En attente du retour.

- Cadeaux de Noël :

Livre aventure personnalisé avec le nom de l'enfant.

- Récréativres Maternelle : Daniel CAKPO-TOZO / autre personne à définir

- Récréativres élémentaire : Sophie SIMONET/Delphine Boutaud (A confirmer)

- Kermesse

- Fournitures scolaires : Emilie McDONALD et Laetitia MARTIN

Projet reconduit pour la rentrée prochaine.



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

- Communication FaceBook : *Xavier FRASNAY*

Communication FB sur Roxanne à faire.

Eléments APE pour le conseil d'école élémentaire :

- Il n'y a pas de garage à vélo côté rue du XXème corps américain. Serait-il envisageable de mettre en place des arceaux pour les enfants qui doivent utiliser cette entrée ?
- Dans le cas d'un confinement, l'éducation nationale préconiserait l'utilisation de l'outil ENT Ariane 57. Cet outil est-il connu et envisagé par l'équipe pédagogique ?
- Avec la suppression du carnet de liaison, il existe différents moyens de communication. Les retours sont globalement positifs sur les différents moyens mis en place. (Mail, page du mercredi du cahier de texte,...)
- Quel est le taux de participation de la classe verte suite au sondage réalisé ?
- Certains parents ont indiqué que la récréation de l'après-midi n'aurait pas eu lieu dans certaines classes. Sans avoir d'information plus précise, ce cas de figure est-il exceptionnel ?
- Pouvez-vous indiquer le taux de participation à la coopérative scolaire ?
- Quels sont les horaires d'ouverture et de fermeture de la cour d'école ? Les accès à la cour doivent-ils être fermés à certains moments ?
- Les parents remercient l'équipe pédagogique pour le maintien des sorties scolaires avec la situation sanitaire actuelle. (ping-pong, sortie à Gorze, cross de l'école,...)

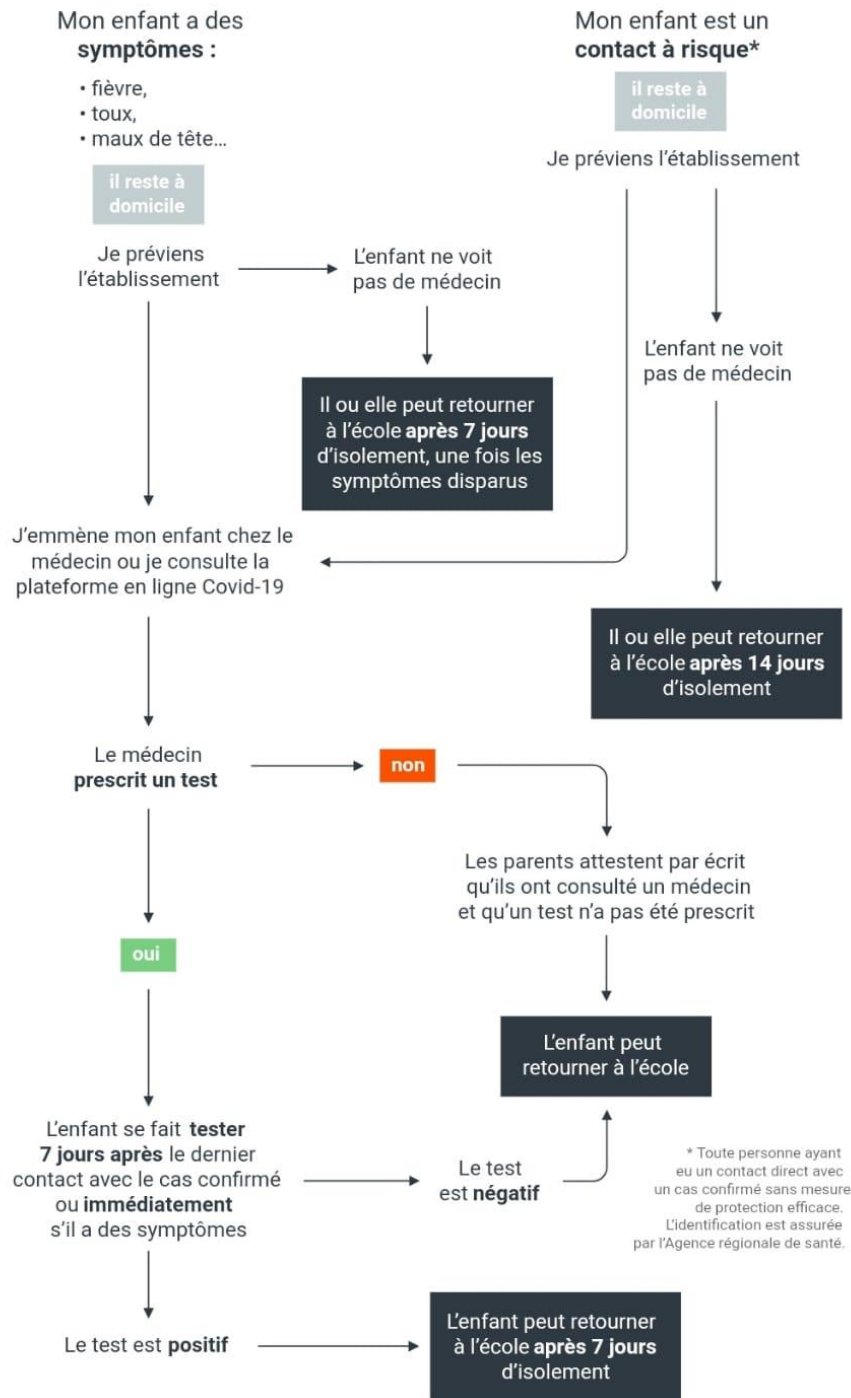
Prochaine réunion : lundi 9 novembre à 20h30.



Compte rendu de la réunion du 13/10/2020

Association des parents d'élèves des écoles Élémentaire Sainte-Thérèse et Maternelle Jean Morette

Annexes :



Sources : « Que faire si un élève est susceptible d'avoir la Covid-19 ? » et foire aux questions (éducation nationale)